

Les échos de **CITOYENNAGE**

Le journal de la citoyenneté des personnes âgées



**Les personnes âgées s'expriment,
les professionnels écoutent**

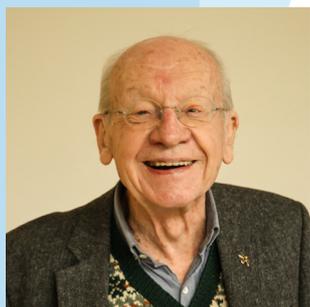
┌ Les personnes âgées s'expriment

Les professionnels écoutent



Projet initié par

Édito - le mot du Président



Chers amis,

Fort de ses 25 années d'existence et de sa récente structuration nationale, notre mouvement peut revendiquer un certain nombre d'avancées significatives.

Comme nous le souhaitions, après le premier confinement qui nous a durement touché et pendant lequel notre avis n'a jamais été écouté, la voix des personnes âgées a été un peu mieux entendue. Nous sommes les meilleurs connaisseurs de notre situation et nous ne permettons à personne de parler en notre nom. Grâce à une large couverture médiatique et un début de reconnaissance des pouvoirs publics, nous avons pu peser sur certaines décisions qui nous concernaient. Les visites de nos proches ont été maintenues pendant le second confinement dans des conditions difficiles, mais au moins nous n'avons plus été totalement séparés. La vaccination massive dans les résidences nous a permis d'obtenir le retour des visiteurs dans nos logements et la permission de retourner dans nos familles plus ou moins librement au mois de mars. Ces décisions étant laissées au libre choix de directeurs d'établissement, elles ne se sont pas appliquées partout et nous le regrettons.

On nous demande souvent si le regard des français sur les âgés a changé à cause de la crise et je suis curieux de savoir ce que vous en pensez.

Nous allons mener avec vous une réflexion sur les différentes manières d'habiter pour les personnes âgées car ce sujet est en discussion au ministère de l'autonomie.

Nous préparons activement le Congrès des âges et du vieillissement de fin septembre dans lequel nous sommes fortement impliqués.

Philippe WENDER

Sommaire

Le Congrès National des Âges et du Vieillissement.....	p.3
- Programme et inscriptions.....	p.4
- Travaux en régions : Cap sur le congrès !.....	p.6
Synthèse du colloque Ile de France	p.8
Vous avez la parole !	
- « L'intéret de Citoyennage » Témoignage de Mme PLANCHAIS	p.12
- La rédaction de la note collective « Habitat ».....	p.13
L'actualité du secteur en faveur du Grand âge.....	p.14
Revue de presse	p.17

Les Échos de Citoyennage n°19 - Revue gratuite éditée par l'Association Citoyennage
Rédacteurs en chefs Romain Gizolme, Jeanne Gérardin - Conception et mise en page Sébastien Bach
01 74 02 05 70 - Nous remercions chaleureusement les personnes qui ont participé à la réalisation de ce numéro.

Congrès National des Âges et du Vieillissement



Citoyennage participe à la 4ème édition du Congrès les 27 et 28 septembre 2021 à Paris et en visioconférences !

Le Congrès National des Âges et du Vieillissement est unique car :

- Il offre une tribune aux personnes âgées
- Il associe tous les acteurs du Grand Âge à une réflexion pour dégager des actions innovantes
- Il contribue au changement de regard de notre société en valorisant ce secteur d'avenir

Ateliers pratiques, débats, tables rondes, interventions de Grands témoins, autant de formats susceptibles de faire bouger les choses !

Des adhérents de l'association Citoyennage présenteront la démarche et différentes synthèses.



Programme et inscriptions :

LUNDI 27 SEPTEMBRE

10h00 / Ouverture

P. WENDER, Président Citoyennage
Ministre B. BOURGUIGNON, Ministre déléguée à l'Autonomie

Propos liminaires :

C. HEDON, Défenseure des Droits
J.-F. DELFRAISSY, Président au Conseil scientifique Covid-19 et du Comité Consultatif National d'Éthique

Conférence 1 : L'éthique au cœur des préoccupations

F. GZIL, Philosophe – Chercheur
G. DUREL, Médecin, Président MCOOR
Citoyennage Occitanie « La citoyenneté à l'épreuve de la crise sanitaire »

12h00

Table ronde 1 : Dessine-moi un « chez-soi »

F. CERESE, Architecte
L. BURGADE, Directrice Open Communities Consulting
E. BOUDET, Directeur résidence services
Citoyennage Normandie, « La liberté individuelle dans un espace collectif »

14h30

Conseil d'Administration Citoyennage

16h00

Table ronde 2 : « Les Dames » film et débat

S. CHUAT et **V. REYMOND**, Réalisatrices

17h00

Intervention
G. LARCHER, Président du Sénat

Conférence 3 : Comment aider au retour des plus fragiles dans la cité ?

Citoyennage Auvergne, « L'expression sous toutes ses formes »
M. TOULLALAN, Président ANHR
P. DENORMANDIE, Chirurgien neuro-orthopédique, Délégué général Fondation NEHS
B. MISERY, PDG Les Senioriales
P. TAVIER, Administrateur de l'Association Belge des Directeurs

18h30 / Fin

MARDI 28 SEPTEMBRE

10h15

Assemblée générale Citoyennage

11h30

Intervention

B. FRAGONARD, Président du Haut Conseil de l'Âge

Intervention

F. RUFFIN, Député France insoumise

Conférence 4 : L'aide aux personnes âgées, un secteur d'utilité sociale

P. ROUX, Administrateur AD-PA

Citoyennage Grand-Est « L'utilité sociale de l'expression citoyenne »

14h30

Table ronde 5 : Présentation de deux livres

Débats

15h30

Table ronde 6 : Retours des séminaires régionaux Citoyennage

16h30

Conférence 5 : Comment garantir la liberté des personnes âgées

M. BILLE, Sociologue

P. CHAMPVERT, Président AD-PA

O. MOTTIER, Secrétaire général de l'Association Romande et Tessinoise, Lausanne

P. VEROT, Ex-directeur d'établissement en PACA

T. GRUNLERT, Juriste Ligue des Droits de l'Homme

Citoyennage IDF « Désir de libertés, désir de vivre »

A. DAVID-BREARD, Médecin, Présidente SNGC

M. LE NOC SOUDANI, Conseillère médicale ARS IDF

17h30 / Clôture : Signature de la convention Citoyennage / NEHS

**CONGRÈS NATIONAL
DES ÂGES ET DU
VIEILLISSEMENT**

Le rendez-vous des personnes âgées,
familles, élus et professionnels

27 ET 28 SEPTEMBRE 2021
ESPACE ST MARTIN PARIS 3^{ÈME}
& VISIOCONFÉRENCES

INSCRIPTIONS : congres-des-ages-veillissement/2021/inscriptions
par téléphone : 01 74 02 05 70 ou e-mail : contact@citoyennage.fr

Travaux en régions : Cap sur le Congrès !



Photos de Saliha Beauné et d'Anne Béguin

Malgré une année difficile, les travaux Citoyennage ont pu se poursuivre et donner lieu à des échanges dans toute la France.

En Aveyron, à Marcillac-Vallon, l'établissement Saint Joseph prépare le colloque Citoyennage Occitanie qui aura lieu le 13 et 14 septembre à Rodez.

A cette occasion, la notion même de Citoyenneté a été débattue :

« Chacun apporte sa vision de la citoyenneté, allant du vivre ensemble, en passant par la solidarité, le droit de vote mais aussi en abordant des notions aussi fondamentales que le respect et la liberté : celle d'aller-venir, de recevoir, d'avoir des liens sociaux, mais aussi celle d'être traité comme n'importe quel autre individu âgé de moins de 60 ans et/ou actif. Pour exemple, n'importe quel citoyen peut avoir recours au médecin la nuit. Ce n'est pas le cas en établissement. A domicile, lorsque se manifeste une douleur, il est facile d'avalier un cachet. En établissement, ce n'est pas non plus le cas. Chaque acte de soins, la nuit, devient un véritable parcours du combattant, épuisant, voire traumatisant pour le résident. Pourquoi les services ne sont-ils pas là où nous en avons besoin ? Pourquoi les services ne sont-ils pas ceux dont nous avons besoin ? Certaines dépenses de l'Etat, de notre place, nous paraissent parfois bien inutiles. C'est pourtant le bon sens qui devrait guider les actes... »

(Extrait du compte rendu de cette rencontre.)

PERSONNES PRESENTES : Mme ALAUX Jeanne, Mme CASTELLA Denise, Mr GUIBERT Claude, Mme MAZARS Germaine, Mme PERIE Marie, Mr SANHES Henri, Mme VIGUIE Simone et Mme BOULOC Claire - REDACTRICE : Mme MODOLO Frédérique

Retrouvez l'intégralité de ces travaux et les propositions qui en découlent au congrès des âges et du vieillissement le lundi 27 septembre à 10h00 lors de la conférence : « L'éthique au cœur des préoccupations »

Dans le Calvados, à Aunay-sur-Odon, Citoyennage Normandie a inscrit ses travaux sous le thème : « La liberté individuelle dans un espace collectif. »

C'est notamment en travaillant de façon collective sur la signalétique d'un nouveau bâtiment qu'ils pourront présenter leur réflexions au sein de la table ronde « Dessine-moi un chez-soi » au congrès des âges et du vieillissement le lundi 27 septembre à 12h00.

Synthèse du colloque Ile-de-France

Du 21 juin au 24 juin, Citoyennage IDF fait partie des régions qui ont enfin pu organiser leur colloque régional en présentiel. Pour l'occasion, cette rencontre a été nommée :

« *Les retrouvailles* »

C'est en Sologne, au cœur de la région Centre-val de Loire, que pas moins de 84 personnes d'Ile de France et des invités du Loire et Cher se sont réunis pour travailler, échanger et rédiger collectivement la synthèse des différentes réflexions menées dans chacun de leurs établissements respectifs depuis plusieurs mois.



Parmi les faits marquants de cette rencontre, il faut souligner l'ovation que les résidents ont accordé aux professionnels lors de la session de clôture. Ils ont tenu à remercier l'ensemble des personnels qui contribue à rendre la vie agréable en établissement comme à domicile, du personnel de ménage à l'encadrement en passant par toutes les fonctions intermédiaires.

Merci encore à eux.





*C'est sous l'appellation « **Désir de liberté, désir de vivre** » que la synthèse de leurs travaux a été consacrée.*

Extrait 1 : « La liberté n'est jamais totale. Penser cela serait une illusion. Elle est toujours plus ou moins « encadrée », de manière à permettre de vivre ensemble. Les règles sont nécessaires, en temps de crise comme dans le quotidien. **Elles doivent cependant être adaptées, souples et prises en concertation avec les personnes concernées.** C'est cela qui les rend acceptables. Dans les cas contraires, nous devons garder notre capacité de nous indigner, nous exprimer, nous révolter. **Il ne s'agit pas de décider pour nous, de tout organiser « pour notre bien ». Nous voulons continuer de choisir pour nous-mêmes, quitte à prendre quelques risques. »**

Extrait 2 : « **A domicile, nous avons besoin de plus de contacts et d'une vie sociale plus riche.** Participer aux activités et sorties proposées par les établissements peut correspondre à nos attentes et nos besoins en termes de vie sociale et culturelle. **Il faut développer les liens, l'ouverture de part et d'autre.** La culture est un grand espace de partage. Nous en avons besoin pour renouer avec notre créativité et nos rêves. »

Extrait 3 : « **Nous désirons retrouver la vie d'avant, et même mieux...** Il ne s'agit pas seulement d'un désir, mais d'une volonté forte. Nous avons besoin de retrouver les petits bonheurs du quotidien, de créer des occasions de renouer avec la convivialité, avec les sorties, y compris le soir. **Vieillir n'empêche pas de rester libre et vivant. »**

Rédaction de la synthèse par Mme Galland, M. Gerfault, M. Huzar, Mme Lévy, M. Massault, Mme Montagnier, M. Mort, Mme Pattein et M. Wender

Retrouvez l'intégralité de ces travaux et les propositions qui en découlent au congrès des âges et du vieillissement le mardi 28 septembre à 16h30 lors de la conférence : « Comment garantir la liberté des personnes âgées ? »

Un grand merci aux personnels organisateurs et accompagnateurs.

Photos Kemil Laurent, Juan Vasquez

Vous avez la parole !

L'INTÉRÊT DE CITOYENNAGE

Témoignage de Mme Renée Planchais

J'ai 88 ans, Membre du Conseil de la Vie Sociale et participante depuis 6 ans de Citoyennage dans un établissement pour personnes âgées du Val de Marne.

Citoyennage est un organisme qui donne la possibilité aux personnes âgées des résidences de pouvoir s'exprimer librement dans des réunions.

C'est un moyen exceptionnel de démontrer que les personnes âgées sont capables, comme les citoyens de notre pays, d'exposer leurs idées, leurs réflexions sur les sujets qui concernent nos vies personnelles, notre vie collective et la vie de la société qui nous entoure.

Elle permet de développer des thèmes précis choisis lors de réunions communes avec d'autres Résidences du Val de Marne. Celui de l'an dernier portait sur : « Rester acteur de sa vie, dans une société qui n'oublierait personne ».

Chaque Résidence fournit un texte qui résume les principales idées et propositions

évoquées dans nos réunions. Un colloque de 3 jours est ensuite organisé qui réunit des Résidents représentant chaque Etablissement participant à ce thème. Chacun va lire son texte, un débat va suivre et un texte est ensuite travaillé regroupant les idées fortes et des propositions qui pourront améliorer certaines conditions de vie collective.

Dans notre Résidence, suite à des remarques sur l'isolement des personnes âgées vivant à Domicile, nous avons proposé de les inviter à nos réunions. Quelques-unes sont venues et ont apprécié également la possibilité de participer à des activités culturelles ou divertissantes au sein de notre Etablissement.

Le choc de cette crise et toutes ses conséquences dramatiques ont provoqué parmi les membres de Citoyennage des réactions qu'elles ont pu exprimer par écrit au moment du confinement.

Ce qui s'en dégage pour moi, c'est l'évidence que nous avons tous besoin les uns des

Vous avez la parole !

autres et que chacun est un réservoir de ressources humaines inépuisables.

Citoyennage est un réceptacle où résonnent les échos de l'histoire passée et actuelle de notre société.

Au congrès de 2019, pour la première fois de ma vie, j'ai pris la parole devant plus d'une centaine de personnes : Quelle émotion !

Citoyennage a le mérite de nous confronter à des épreuves et des défis personnels.

J'ai été étonnée du résultat : plus d'énergie, plus d'assurance, plus de confiance en soi, un désir de transmettre à de nouveaux membres tout le bien que l'on retire quand on s'exprime devant les autres et toutes les connaissances dont on s'enrichit.

« Il faut vivre la vie des autres, si l'on veut vivre soi-même » (Sénèque, 48 ap JC).

LA RÉDACTION DE LA NOTE COLLECTIVE « HABITAT »

En mai dernier, la Ministre déléguée à l'autonomie, Madame Brigitte Bourguignon a affirmé vouloir « *changer radicalement la façon dont nous imaginons les lieux de vie des personnes âgées* ».

Citoyennage doit mener une réflexion pour pouvoir se positionner sur le sujet.

Afin de rédiger une note prospective « Lieux de vie et Habitat - Citoyennage » qui soit la plus représentative de votre pensée collective,

Que vous soyez en établissement ou à domicile : **Envoyez-nous vos contributions !**

La présentation de la version finale de la note aura lieu lors du congrès en septembre.

contact@citoyennage.fr

Jeanne Gérardin – Citoyennage
Résidence de l'Abbaye
3 impasse de l'Abbaye
94100 Saint Maur des Fossés

(Participation jusqu'au 1er septembre 2021)

L'actualité du secteur en faveur du Grand Âge

« Pour choisir véritablement, il faut comprendre la situation, les options qui s'offrent à soi et les conséquences prévisibles des différentes options. » F.Gzil

Le document Repère éthique de F.Gzil a su mettre en évidence l'importance des ressources pour l'expression des préférences et l'exercice du libre choix.

A cet égard, retrouvez l'actualité du secteur en faveur du grand âge...

« DESSINE-MOI L'EHPAD DE DEMAIN »

Retrouvez le replay de la conférence du 12 juillet organisée par le ministère des Solidarités et de la Santé où Monsieur Wender intervient. (<https://youtu.be/u4HF5QleLRg>)



CITOYENNETÉ : RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DU MINISTÈRE

Le ministère avait initié en décembre 2020 une vaste consultation citoyenne intitulé : « Comment mieux prendre soin de nos aînés ? »

Les résultats viennent d'être publiés et mettent en avant dix idées majoritairement plébiscitées :

1. Favoriser le maintien à domicile
2. Améliorer le fonctionnement des établissements

3. Développer des habitats alternatifs
4. Respecter le pouvoir de décision des personnes âgées
5. Revaloriser les retraites et les aides financières
6. Renforcer les métiers du maintien à domicile
7. Revaloriser les métiers de la santé et améliorer la formation
8. Accompagner les aidants et améliorer leurs conditions de travail
9. Redonner une place sociale aux personnes âgées, notamment par des initiatives intergénérationnelles
10. Lutter contre l'isolement des personnes âgées et favoriser le lien social

Retrouvez l'intégralité des résultats : <https://bit.ly/2VjUbEd>



RAPPORT : LES DROITS FONDAMENTAUX DES PERSONNES ÂGÉES ACCUEILLIES EN ÉTABLISSEMENT

Face au grand nombre de saisines, exacerbé par la crise sanitaire, concernant les droits fondamentaux des personnes âgées accueillies en établissement, la Défenseur des droits a publié le 4 mai un rapport formulant 64 recommandations en vue d'améliorer la prise en charge des personnes âgées en établissement et d'assurer l'effectivité de leurs droits.

Ce rapport préconise la prise de mesures immédiates et systémiques, afin de permettre aux personnes âgées vulnérables d'exercer leur pleine citoyenneté.

Un nouveau témoignage de la nécessité de la révision du modèle EHPAD, affreux acronyme, afin d'offrir de véritables «chez-soi» protecteurs des droits et libertés individuels.

Retrouvez l'intégralité de ce rapport :

<https://bit.ly/3fnr75N>



RAPPORT «ISOLEMENT DES PERSONNES ÂGÉES : LES IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE»

Le Cercle Vulnérabilités & Société et Les Petits Frères des Pauvres ont fait paraître leur rapport de l'étude qualitative sur l'impact

de la crise sanitaire et l'isolement des personnes âgées.

Ce rapport détaille ainsi dix enseignements essentiels à tirer de la crise sanitaire :

1. La crise aura des répercussions notables à court, moyen et long-terme.
2. Les facteurs socio-économiques et les modes d'habitat ont fortement influencé le vécu de la crise.
3. Une vision très négative de la vieillesse
4. La santé psychique est peu prise en compte dans le parcours de soin.
5. Conditions de vie, maintien du lien social et vulnérabilités ont un impact fort sur l'émergence d'une fracture intergénérationnelle
6. La crise crée un risque de fracture intergénérationnelle.
7. Si les solidarités citoyennes ont été manifestes pendant le premier confinement, leur pérennité n'est pas acquise et doit être soutenue
8. La socialisation est essentielle dans le quotidien des personnes âgées.
9. Le lien à distance ne peut pas remplacer le lien social dans la vie réelle
10. Un lien social déterminé par la fréquence des contacts.

Intégralité du rapport : <https://bit.ly/2V7rCKI>



COMMISSION EUROPÉENNE : CONSULTATION

La Commission européenne a présenté un livre vert visant à lancer un vaste débat politique sur les défis et les possibilités liés à une société européenne vieillissante.

RAPPORT SÉNAT «BIEN VIEILLIR CHEZ SOI»

Déposé le 17 mars 2021

Dans le cadre d'une mission d'information de B. BONNE et M. MEUNIER sur la prévention, certains sénateurs ont proposé une refonte de l'évaluation et des lieux de prise en charge des personnes âgées. Le rapport préconise, entre autres :

- Le renforcement du rôle des départements
- Affirmer la priorité du maintien à domicile
- Fixer un objectif d'arrêt de construction d'établissements

OMS : RAPPORT AGISME

L'OMS a publié le 18 mars un rapport mondial sur l'Agisme dont un résumé en français est disponible.

Il annonce le déploiement d'une stratégie en trois points pour lutter contre l'agisme :

- La politique et la législation
- L'intervention éducative
- Les interventions favorisant le contact intergénérationnel

ENTOURAGE DES PERSONNES ÂGÉES EN ÉTABLISSEMENT

Publication par la DREES du résultat de l'enquête « L'entourage des personnes âgées en établissements : relations familiales et sociales, aides reçues ».

PENDANT LA PANDÉMIE ET APRÈS? QUELLE ETHIQUE DANS LES ETABLISSEMENTS ACCUEILLANT DES CITOYENS ÂGÉES ?

Un document repère pour soutenir l'engagement et la réflexion des professionnels, avec la contribution de P. WENDER, Président Citoyennage.

Vous pouvez retrouver l'intégralité des documents en suivant le lien

bit.ly/3jdUBnM

ou en flashant ce QR code :



« Pendant le premier confinement, on a beaucoup parlé à la place des personnes âgées, sans vraiment nous demander ce qu'on pensait ! Cela va faire un an que nous sommes empêchés d'aller passer du temps dans nos familles »

Un poisson nommé Wender

Avec sa longue expérience de militant, Philippe Wender n'a pas hésité à prendre la présidence de Citoyennage. Cette toute jeune association vise à porter dans l'espace public la parole des personnes âgées aidées en établissement ou à domicile.

Le premier président de Citoyennage, Philippe Wender, est comme un poisson dans l'eau... du bain associatif ! Il préside un conseil d'administration en visioconférence, tweete sur l'assouplissement des protocoles sanitaires en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), répond aux courriels et SMS de sollicitation des journalistes, discute avec la ministre chargée de l'Autonomie, Brigitte Bourguignon... Philippe Wender, 84 ans, est le premier président de Citoyennage.

Créée en septembre 2020, l'association est nouvelle même si le mouvement a au moins une vingtaine d'années. Il est né dans les Ehpad, soutenu par l'Association des directeurs au service des personnes âgées (AD-PA), structure représentant les directions d'établissements. L'idée est de porter dans la société la parole de ces personnes peu entendues habituellement. Pour peser dans le débat, il fallait que le mouvement informel se structure et la présence d'un responsable permet de répondre aux interviews. « *En tant que président, j'incarne cette parole* », explique Philippe Wender, tout sourire derrière le masque. Il est soutenu dans son engagement, notamment pour les outils numériques, par Jeanne Gerardin, salariée de l'AD-PA. En plus de la représentation des personnes âgées en Ehpad ou accompagnées à domicile, l'ambition de Citoyennage est d'améliorer les conditions de vie de ces personnes âgées et d'assurer la défense de leurs intérêts. « *Pendant le premier confinement, on a beaucoup parlé à notre place, sans vraiment nous demander ce qu'on pensait !* » explique Philippe Wender, qui n'a pas la langue dans sa poche. « *Cela va faire un an que nous sommes empêchés d'aller passer du temps dans nos familles.* » Le protocole pour les Ehpad a enfin été assoupli en mars.

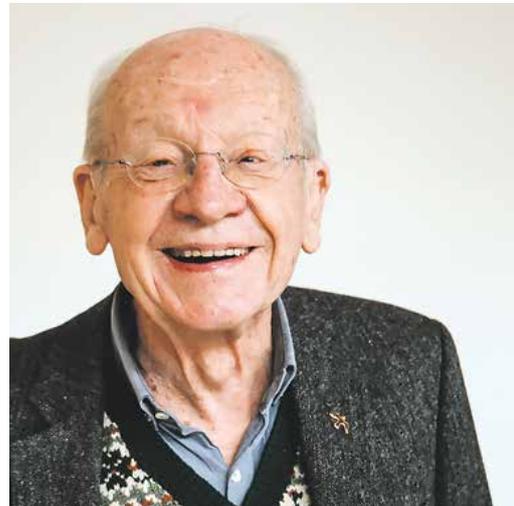
Philippe Wender se réjouit de cette annonce même s'il sait que la crise n'est pas encore terminée. Il va pouvoir voir ses enfants et ses petits-enfants plus souvent. L'homme a hâte de reprendre ses activités. Il attend aussi avec enthousiasme que le projet de loi sur la dépendance soit discuté car Citoyennage a des choses à dire... Autant de perspectives qui le passionnent, tout comme l'actualité qu'il suit avec intérêt.

Jeune recrue pacifiste pendant la guerre d'Algérie

Rien d'étonnant pour lui qui a fait partie de l'association ayant relancé le mouvement du christianisme social en 2008. « *Très vite, il s'est engagé et est devenu vice-président*, raconte le pasteur Stéphane Lavignotte, avec qui il a travaillé au sein du bureau. *Il pose les bonnes questions, celles qui font avancer le débat tant sur la forme que sur le fond. Il ouvre les oreilles et s'intéresse à tout, même aux sujets qui ne sont pas évidents. Il a participé à un collectif sur les questions du racisme et de l'islamophobie, dont il nous a restitué les réflexions avec une grande pertinence.* » Et le pasteur de la Mission populaire évangélique de reconnaître son intérêt pour le collectif : « *Il apporte une dimension politique et religieuse partout où il est.* »

Philippe Wender est venu vivre dans un Ehpad pour accompagner sa femme Annie, victime de plusieurs accidents vasculaires cérébraux et ayant besoin d'aide au quotidien. Ils ont donc quitté leur maison de Saint-Maur-des-Fossés (94) pour s'installer à la Cité verte à Sucy-en-Brie. En participant aux activités, il a découvert Citoyennage et a proposé d'y prendre part quand le mouvement s'est structuré. « *Je suis plutôt du genre à lever la main pour aider quand il y a besoin* », ajoute-t-il.

Il n'en fallait pas beaucoup plus pour raviver la flamme de l'engagement. Une flamme qui s'est allumée chez les éclaircisseurs unionistes et ne s'est jamais vraiment éteinte. À la suite des unionistes, il s'engage aussi à la Cimade. Cadre chez IBM, il prend des responsabilités au sein du syndicat CFDT, de son conseil presbytéral. À la fin des années 1990, il prend la présidence de Jeunesse et Culture protestante à Saint-Maur-des-Fossés, jusqu'en 2003. Cette association en lien avec l'Église réformée organise des événements culturels et soutient les mouvements de jeu-



nesse. Puis en 2003, il devient président de Dom'Asile à sa fondation et jusqu'en 2008. L'association, créée par la Cimade et le Secours catholique, sert à fournir une adresse fiable aux demandeurs d'asile pour les courriers administratifs. En parallèle, il participe à la création du premier centre de domiciliation à Vincennes et le dirige jusqu'en 2013.

Ces différents engagements associatifs se sont succédé de façon évidente pour Philippe Wender. Il est issu d'une lignée protestante du côté de ses deux parents. Un de ses aïeux était un protestant allemand, émigré en France dans les années 1820, qui s'est marié au temple luthérien des Billettes en 1835. De cette trajectoire familiale, Philippe Wender a gardé une Bible datant de l'époque du mariage, qu'il est fier de montrer. Ce protestant, qui a suivi un temps des cours à l'Institut protestant de théologie, n'a jamais cessé de croire au message de l'Évangile. Et sa mobilisation en Algérie ne fera pas faiblir sa foi. Ayant refusé d'effectuer la formation d'élève officier, il est affecté à Laghouat, aux portes du désert, où, jeune recrue, il occupe le poste de secrétaire de l'officier de renseignement et de secrétaire de l'aumônerie militaire à titre bénévole. Il préside alors quelques cultes en l'absence de l'aumônier. Cette expérience de la guerre, l'homme la raconte dans un texte écrit à l'intention de son petit-fils, Dorian, et publié sur le site de l'association Christianisme social. À une époque où l'objection de conscience était passible de prison, Philippe Wender a préféré faire son service et être témoin, comme le philosophe Paul Ricœur y encourageait la jeunesse. Le jeune homme s'est bien indigné de la torture mais sans pouvoir l'empêcher.

Pour témoigner et prier, Philippe Wender continue de se rendre chaque semaine en voiture au temple. « *J'ai la chance de pouvoir encore conduire !* » La liberté, l'indépendance... Avec lui, il y a toujours un motif de joie !

LAURE SALAMON

Le site de l'association : citoyennage.fr

Le virus attise-t-il la guerre des âges?

© le 21 mai 2021 à 10h16 par Jean-Christophe Martineau

La crise a-t-elle tendu les relations entre générations? Des prises de parole médiatiques le suggèrent, mais certains, comme le philosophe Pierre-Henri Tavoillot, s'inscrivent en faux.

Il y a ces mots, parfois outranciers, toujours blessants, entendus ces derniers mois au détour d'une émission de radio ou d'un débat télévisé.

Cette notion qui circule de manière diffuse parmi les jeunes et les moins jeunes, selon laquelle notre société en fait beaucoup pour les seniors dont la longévité pèserait comme un fardeau sur le pays, entraverait son dynamisme et empêcherait la jeunesse de pleinement prendre sa place...

"Dans le discours ambiant, il y a cette idée que nous coûtons cher à la communauté, déplore Philippe Wender, président de l'association [Citoyennâge](#), qui réunit des résidents de maisons de retraite. **C'est faux!** Nous payons des impôts, nous consommons, nous créons de l'emploi dans les Ehpad ou les services d'aide à domicile, énumère-t-il. **Nous sommes peut-être un peu plus fragiles, mais nous sommes des citoyens."**

Les préjugés contre les personnes âgées portent un nom: l'âgisme. L'âgisme, c'est la dépréciation et la stigmatisation de la vieillesse, l'antithèse du jeunisme qui sacralise la jeunesse.

"Dans notre société, le vieillissement est conçu, vu et vécu comme un processus disqualifiant. Tout se passe comme si l'aîné était méconnu, invisible ou considéré comme un objet d'assistance, de commisération, voire un parasite, comme s'il devenait un sous-adulte", analyse le Pr Philippe Gutton, psychiatre et président du [réseau Old'Up](#) qui promeut une vieillesse active et engagée dans la société.

"Les vieux sont juste des citoyens qui vivent plus longtemps...", rappelle de son côté Michèle Delaunay, ministre déléguée aux Personnes âgées et à l'Autonomie de 2012 à 2014. "Mais avec cette crise je sens monter une animosité qui ne dit pas son vrai motif: **cette idée que nous vivons trop vieux et que nous sommes une charge..."**

• Des propos discutables et provocateurs

Car la parole âgiste s'est singulièrement libérée à l'occasion de la pandémie. Notamment à partir de l'automne 2020, avec le deuxième confinement, l'instauration des couvre-feux, la fermeture des universités, des bars et restaurants et des lieux de culture.

Des mesures qui grippent l'économie et paralysent la vie sociale pour protéger les plus vulnérables... mais qui ne passent pas chez certains.

Des exemples? Le journaliste et essayiste François de Closets, le 27 janvier 2021 sur LCI: "Le prix de ma vie, à 87 ans, n'est pas très élevé, mais la vie à 20 ans, 40 ans, c'est capital. **Il ne faut pas hésiter à sacrifier la vie des plus âgés pour assurer l'avenir des plus jeunes!"**

Dans sa ligne de mire, les "boomers," "la génération la plus égoïste de l'histoire de France", qu'il accuse d'avoir profité de la vie sans compter et de laisser à leurs enfants et petits-enfants un pays endetté et ruiné.

Quant au jeune (22 ans) étudiant en sciences politiques Maxime Lledo, il enfourche le même cheval de bataille dans "[Génération fracassée](#)" (éd. Fayard): "Politiques et bureaucrates ont fait le choix de mettre la jeunesse à genoux. Ils ont choisi de sauver les seniors pour mieux nous enterrer. (...) Les efforts ne semblent aller que dans un sens. **Pour quoi avons-nous confiné?** Pour qui avons-nous stoppé le pays? Pour qui sommes-nous dans cette situation? **Pour sauver cette génération des plus de 60ans.**"

• Une proposition de loi contre l'âgisme

Ce type de propos a convaincu Audrey Dufeu, députée (LREM) de Loire-Atlantique, **de déposer début mars 2021 une proposition de loi pour "réussir la transition démographique et lutter contre l'âgisme"**. Une première. **Son objet: renforcer les droits et la citoyenneté des personnes vieillissantes.**

"Une nécessité au regard de la crise Covid, dit-elle. À l'occasion de la stratégie vaccinale, on a vu l'individualisme ressortir et apparaître le dénigrement de la génération qui avait accès au vaccin. Avec en arrière-plan une notion d'utilité des personnes en fonction de leur âge! **Est-ce qu'une vie à plus de valeur qu'une autre?** interroge-t-elle. J'ai été interpellée dans ma circonscription par des personnes âgées. **Ce discours de ségrégation les atteint.** Elles sont inquiètes pour elles, mais aussi pour l'avenir des jeunes dont elles se soucient beaucoup. **Il ne faut pas opposer les générations, car les unes et les autres s'entraident!"**

Il n'empêche. **L'impact de la crise sur l'état d'esprit des Français a été mesuré en février 2021 par l'institut de sondage Odoxa** (Pour le compte du groupe de réflexion Cercle vulnérabilités et société, www.vulnerabilites-societe.fr).

Les résultats pointent des lignes de fractures entre juniors et seniors: **70% des 65 ans et plus estiment que les jeunes ne se rendent pas compte des difficultés qu'ils rencontrent et 57% des 18-34 ans pensent la même chose de leurs aînés.**

56% des Français s'opposent à un confinement spécifique des plus âgés, mais 59% des jeunes y sont favorables. **Au final, 56% des Français craignent un conflit des âges dans les mois qui viennent... Une crainte fondée?**

• Respecter les âgés sans oublier la jeunesse

"Le pays ne peut pas se payer le luxe d'une guerre générationnelle", alerte Jérôme Guedj, ancien député (PS) de l'Essonne et auteur d'un rapport sur l'isolement des âgés durant le confinement, rendu au ministre de la Santé en avril 2020. "Il y a donc une responsabilité à porter le discours âgiste de manière assumée! **Ces propos restent marginaux, mais cela tétanise et empêche d'avoir un discours positif sur la longévité.**"

Une confiance anonyme d'un ministre dans "Les Échos" du 15 mars 2021, à propos de la loi grand âge et autonomie, illustre cet état de fait: "Remettre 10 milliards dans la dépendance aujourd'hui, alors que des milliards ont déjà été dépensés pour protéger nos plus âgés, les actifs vont nous dire, ça suffit!"

Voilà qui augure mal de l'avenir de ce texte... "Avec cette loi, il ne s'agit pas de mettre en œuvre des mesures uniquement pour les vieux, précise Jérôme Guedj. **Il s'agit de milliards qui créent des emplois à destination des jeunes dans des métiers non délocalisables.** Il s'agit d'aménagement de l'espace public, de l'habitat, de la valorisation des métiers du soin et de l'accompagnement. **En fait, le soutien à l'autonomie, c'est une politique de la jeunesse!"**

Revue de presse

À l'Association des directeurs au service des personnes âgées (AD-PA), engagée de longue date contre les discriminations liées à l'âge, **son président Pascal Champvert constate la persistance de recettes politiques déjà éprouvées.**

"Depuis vingt ans, les annonces d'une loi ambitieuse pour le grand âge ne se concrétisent jamais. Il y a toujours quelque chose de plus important: l'économie, la jeunesse, la culture, l'environnement. **Les vieux, c'est toujours après! C'est cela l'âgisme!** Nous devons tous prendre conscience que c'est une discrimination, au même titre que le sexisme, le racisme ou l'homophobie. **Pour cela, il faut mobiliser les politiques, les intellectuels, les médias, les associations...** détaille-t-il. **Notre démarche, c'est promouvoir le respect des plus âgés, mais pas au détriment des jeunes qu'il faut aider parce qu'ils sont l'avenir de la société.** Et comme le vieillissement nous concerne tous, il faut s'occuper des vieux qui sont l'avenir de chaque membre de la société!"

• Un service civique contre l'isolement des aînés

Lutter contre l'isolement des personnes âgées - 5 millions de plus de 75ans connaissent la solitude - **et maintenir les liens entre les générations**, ce sont les objectifs du Service civique solidarité seniors (SCSS), lancé début mars 2021 par le gouvernement.

Le dispositif mobilise les réseaux associatifs et les institutions à vocation sociale ([Petits Frères des pauvres](#), [Croix-Rouge](#), centres d'action sociale, [Familles rurales](#), [Siel bleu...](#)). **Dès le premier semestre, 2000 jeunes interviennent auprès de 45000 aînés.**

D'ici à trois ans, 100000 seniors auront été soutenus par 10000 volontaires du service civique.

"Après des mois d'isolement qui ont touché aussi bien les âgés que les jeunes, il faut relancer des liens sociaux, explique Jean-François Serres, vice-président du SCSS. **Cela permet aux jeunes et aux vieux de se rencontrer, d'apprendre à se connaître et, au bout du compte, de faire tomber les préjugés mutuels des générations.**"

Article Ouest-France du 12 février 2021



Covid-19. Un collectif de personnes âgées demande des allègements dans les Ehpad

Un collectif de personnes âgées a réclamé, vendredi 12 février, des assouplissements dans le protocole sanitaire en vigueur face au Covid-19 dans les maisons de retraite, à l'heure où les résidents commencent à recevoir la deuxième dose du vaccin.

« Il nous faut plus de liberté dès lors que nous aurons été vaccinés. Nous avons déjà perdu un an de notre vie et pour nous les années qui restent comptent triple ou quadruple, elles sont limitées. »

Philippe Wender, 83 ans, président de l'association Citoyennâge, qui regroupe des résidents maisons de retraite, a résumé les doléances des résidents des Ehpad lors d'une conférence de presse en ligne, ce vendredi 12 février.

Quatre allègements majeurs demandés

Ce collectif, soutenu par l'association des directeurs au service des personnes âgées (en Ehpad et à domicile) AD-PA, réclame au gouvernement de se positionner « rapidement » sur « quatre allègements majeurs » qui pourraient, selon lui, « aider à tenir et retrouver du tonus ».

Les associations réclament un « retour à la normale » concernant les visites de proches et de pouvoir les recevoir en « toute liberté et intimité » dans les logements plutôt que dans des salles réservées.

Elles demandent également que les résidents puissent retourner dans leur famille. « Voir du monde est une nécessité, en un an nous avons perdu une partie de nos liens familiaux », a poursuivi Philippe Wender.

Concernant la vie sociale dans les structures, elles souhaitent que les activités et moments conviviaux cessent d'être « cloisonnés ou séparés par étages » et que la distance sanitaire à respecter dans la salle de restauration soit raccourcie.

« Avec beaucoup d'entre nous qui sommes sourds, ça finit par faire un brouhaha et c'est pas marrant », a plaisanté Philippe Wender.

Peser le bénéfice-risque

Lui-même résident d'un Ehpad près de Paris, l'octogénaire a dit sentir « une grande lassitude des personnes, comme des Français en général. Le fait de manquer d'horizon et de perspectives nous fatigue beaucoup et on sent le laisser-aller » .

Pour Pascal Champvert, président de l'AD-PA, tout en respectant les gestes barrières, il faut « aujourd'hui peser le bénéfice-risque ».

« Il y a peu de risque d'attraper le virus quand on est vacciné, mais il y a des risques réels de troubles psychiques, dépressions, troubles du comportement, et de chutes de la part de personnes âgées qui ne sortent plus et ne font plus d'exercice physique », a-t-il déclaré. Actuellement, près de 70 % des résidents d'Ehpad et d'unités de soins longue durée ont reçu la première dose du vaccin contre le coronavirus, et 20 % la deuxième dose.

Vous aussi participez au développement de Citoyennage !



Contactez-nous :

contact@citoyennage.fr

www.citoyennage.fr

 @citoyennage

Projet initié par

